



NOV.
2018

PANORAMA DE L'OFFRE DE RÉPARATION EN FRANCE

Actualisation 2018

SYNTHÈSE

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

REMERCIEMENTS

Membres du comité de pilotage de l'étude :

Emmanuel BENOIT, Agora / réseau STAR
Damien CHICAUD, GIFAM
Joël COURET, FEDELEC
Alma DUFOUR, Amis de la Terre
Alexandrine FADIN, GIFAM
Marie HERVIER, DECD, ADEME
Camila FREITAS-SALGUEIREDO, DGPR, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
Arnaud HUMBERT-DROZ, VALDELIA
Astrid LEBRUN-FRISDAL, ESR
Benjamin MATTELY, APCMA
Florence MONIER, SIRMELEC
Floriane RICHIARDI, SPAREKA

Ainsi que les différents experts ayant contribué à l'étude.

CITATION DE CETTE SYNTHÈSE

ADEME, Moringa, Philgea, Gabrielle Trebesses, Marguerite Whitwham. 2018.
Panorama de l'offre de réparation en France – Actualisation 2018. Synthèse. 15 pages.

Cet ouvrage est disponible en ligne www.ademe.fr/mediatheque

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Numéro de contrat : 18MAR000034

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par : Moringa & Philgea

Coordination technique - ADEME : HERVIER Marie, ingénieur

Direction Economie circulaire et Déchets/Service Produits et Efficacité Matière

1. Introduction

1.1. Contexte et objectifs du projet

La réparation, en permettant de prolonger l'usage des objets par son détenteur, évite ou retarde le geste d'abandon et donc l'apparition de déchets et réduit l'extraction de nouvelles ressources.

La promotion de la réparation fait partie intégrante des politiques publiques en matière d'économie circulaire. Avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, la France a ainsi inscrit la réparation comme une priorité au travers de la prévention des déchets et de la réutilisation.

Cependant, en France comme dans d'autres pays, malgré la volonté d'encourager le développement de la réparation, les réparateurs sont confrontés à de nombreuses difficultés et à un environnement économique des plus mouvants.

Dans le cadre de la mission de suivi des actions de prévention confiée à l'ADEME par l'Etat, et après les précédentes éditions publiées en 2007, 2010, 2012 et 2014, cette nouvelle édition du panorama de l'offre de réparation en France vise notamment à actualiser le tableau de bord permettant d'évaluer et de suivre l'offre de la réparation sur le territoire français et d'apprécier les conditions de son développement.

1.2. Méthodologie

La méthodologie d'actualisation du tableau de bord de l'offre de réparation en France a fait l'objet d'une note méthodologique détaillée disponible sur le site de l'ADEME.

L'analyse statistique s'est basée sur différentes sources, les principales étant issues de l'INSEE (pour le nombre d'entreprises et d'établissements ainsi que le chiffre d'affaires), de l'ACOSS (pour les données d'emploi) et d'Eurostat (pour les évolutions historiques). Des données complémentaires ont été obtenues via les données de Marketing Connect (Pages Jaunes), du Répertoire National des Métiers et de l'Institut Supérieur des Métiers pour les entreprises artisanales.

Une analyse qualitative complémentaire s'appuyant sur la réalisation d'entretiens avec des experts des différents secteurs étudiés a permis d'identifier les tendances d'évolution et leurs facteurs explicatifs. Plus de soixante experts ont ainsi apporté leur contribution à cette étude.

2. Panorama actualisé de l'offre de réparation en France

2.1. Tableau de bord consolidé

Le tableau 1 (page suivante) et les deux graphes ci-dessous présentent les données consolidées à fin 2017 de nombre d'entreprises, d'établissements, d'emplois et de chiffre d'affaires des réparateurs (privés et acteurs de l'économie sociale et solidaire) recensés dans cette étude. Les données relatives aux réparateurs automobiles (véhicules légers et motocycles) sont présentées à part des autres biens pour faciliter la lecture.

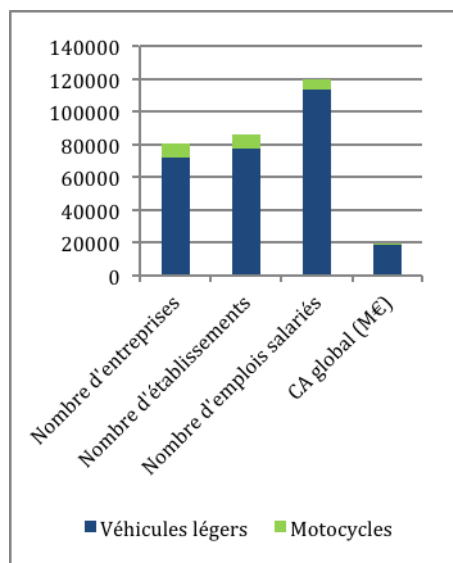


Figure 1 : synthèse de l'offre de réparation du secteur automobile (hors distributeurs)

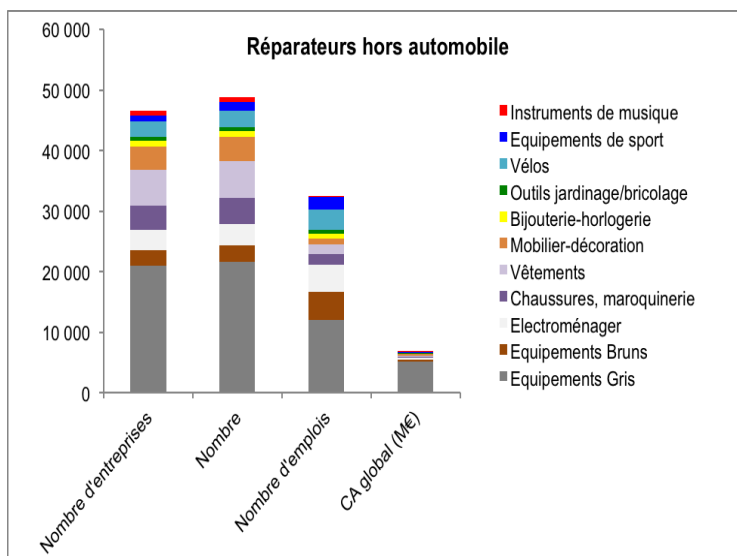


Figure 2 : synthèse de l'offre de réparation hors automobile (hors distributeurs)

Le secteur de la réparation en France représente environ 126 000 entreprises, 152 000 emplois salariés auxquels s'ajoutent plus de 74 000 emplois non salariés, et un chiffre d'affaires total de 26 milliards d'euros (hors part des distributeurs impliqués dans une activité de réparation).

Le secteur automobile représente la majorité de l'activité : plus de 60 % des entreprises, 80 % des emplois salariés et environ 75 % du chiffre d'affaires. Hors automobile, on remarque la part prépondérante de la réparation des équipements gris (informatique et téléphonie), qui regroupe plus de 20 000 entreprises (soit 39 % des acteurs hors automobile), environ 40% des emplois salariés et presque les trois quarts du chiffre d'affaires de la réparation hors automobile. Viennent ensuite, dans l'ordre décroissant du nombre d'entreprises, les réparateurs de vêtements et chaussures (environ 5 800 retoucheries et 4 000 cordonniers), de meubles et d'éléments de décoration (environ 3 900 entreprises), de biens électroménagers (3 200 entreprises) et d'équipements « bruns » (image et son – environ 2 600 entreprises).

Tableau 1 : tableau de bord consolidé de l'offre de réparation en France (données 2017)

Type de bien réparé	Nombre d'entreprises			Nombre d'établissements			Nombre d'emplois salariés		Emplois non - salariés (estimation)*	Chiffre d'affaires HT (M€)
	Distributeurs réparateurs (estimation)	Réparateurs hors ESS	Réparateurs ESS	Distributeurs réparateurs (estimation)	Réparateurs hors ESS	Réparateurs ESS	Distributeurs réparateurs (estimation)	Réparateurs hors ESS	Réparateurs hors ESS	Réparateurs hors ESS
Véhicules légers	12 125	72 013	152	13 200	76 904	157	24 736	112 979	42 392	18 870
Motocycles		8 137	17		8 592	17		6 828	4 800	545
TOTAL Automobile	12 125	80 149	169	13 200	85 496	174	24 736	119 807	47 192	19 416
Biens électroménagers	1 874	3 186	207	2 400	3 311	226	ND	4 536	2 168	340
Equipements gris	969	20 903	65	1 233	21 515	68	ND	12 025	8 353	5 151
Equipements bruns	ND	2 589	8	ND	2 708	8	ND	4 602	2 255	334
Sous-total Equipements Electriques et Electroniques	> 2 800	26 677	280	> 3 600	27 534	302	ND	21 163	12 776	5 825
Vêtements	NS	5 837	10	NS	6 131	10	NS	1 600	4 914	200
Chaussures et Maroquinerie	NS	4 025	0	NS	4 326	NS	NS	1 698	3 233	206
Sous-total habillement	NS	9 862	10	0	10 457	10	NS	3 298	8 147	406
Mobilier et décoration	NS	3 871	17	NS	3 916	16	NS	986	3 270	182
Outils de jardinage et de bricolage	NS	571	NS	NS	619	NS	NS	776	370	58
Bijouterie-horlogerie	3 180	970	1	4 673	1 033	1	10 201	776	701	126
Vélos	ND	2 275	218	1 020	2 528	218	ND	3 286	930	86
Equipements de sport	ND	953	20	ND	1 334	30	ND	1 998	291	45
Instruments de musique	ND	825	2	ND	888	2	ND	99	676	30
Jouets	NS	NS	9	NS	NS	15	NS	NS	NS	NS
Lunettes	12 424	NS	NS	16 712	NS	NS	NS	NS	NS	NS
TOTAL hors Automobile	ND	46 005	557	26 038	48 309	594	ND	32 382	27 161	6 760
TOTAL tous biens	ND	126 155	726	39 238	133 805	768	ND	152 189	74 353	26 175

NS : non significatif / ND : non disponible

* Estimation à partir de données experts (données ISM/RSI sur les travailleurs indépendants ou calcul à partir du nombre d'entreprises individuelles recensées dans le registre SIRENE).

2.2. Evolution historique

De manière générale et tout type de biens confondus, on note depuis 2012 un léger recul de l'emploi et plus particulièrement de l'emploi non salarié, mais une augmentation de 15 % du chiffre d'affaires global des réparateurs. Le nombre d'entreprises de réparation a connu une augmentation jusqu'en 2014 puis a fortement diminué en 2015-2016 pour revenir à des niveaux proches de 2012. Cette évolution est fortement liée à la croissance des entreprises individuelles et notamment des auto-entrepreneurs, statut qui a connu un vif succès les premières années suivant sa création en 2008 mais a rapidement marqué un net ralentissement de sa progression. Ainsi selon l'INSEE, moins de 25% des auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 étaient encore actifs cinq ans après. Le relèvement des plafonds de revenus depuis le 1^{er} janvier 2018 (70 000 euros pour les prestations de services) pourrait cependant redynamiser ce statut.

Les tableaux et figures ci-après présentent l'évolution du nombre d'entreprises, nombre d'emplois et chiffre d'affaires de la réparation des biens pour lesquels des codes NAF appropriés existent. Les pourcentages d'évolution sont calculés entre les années 2012 et 2016 ou 2017 afin de qualifier l'évolution du secteur depuis le dernier panorama de l'offre de la réparation en France. Les données Pages Jaunes et éventuelles données expert ne sont pas prises en compte (ce qui explique la différence de total avec le tableau de bord consolidé).

Dans le secteur automobile, on note une relative stabilité du nombre d'entreprises entre 2012 et 2016 malgré un léger recul des entreprises de la réparation de motocycles, une nette progression du chiffre d'affaires et une baisse des emplois non-salariés liée à la diminution du nombre d'entreprises individuelles.

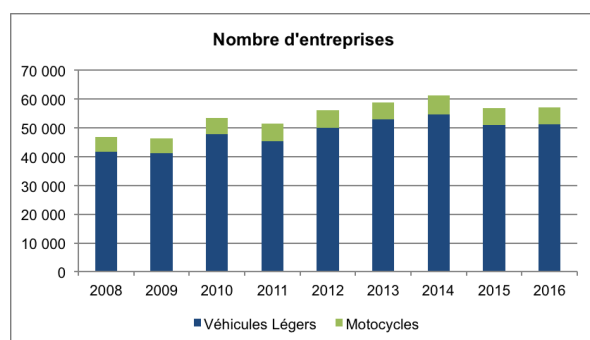


Figure 3 : évolution du nombre d'entreprises de réparation automobile

Source : Eurostat

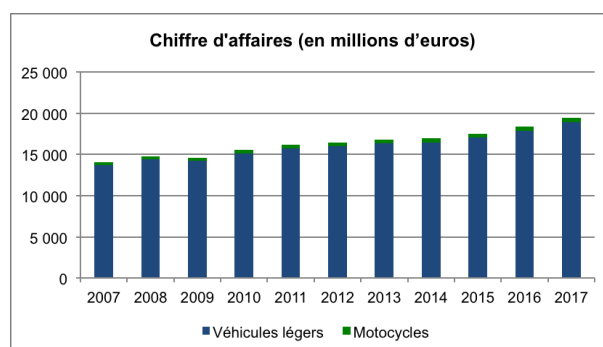


Figure 5 : évolution du chiffre d'affaires de la réparation automobile

Source : INSEE

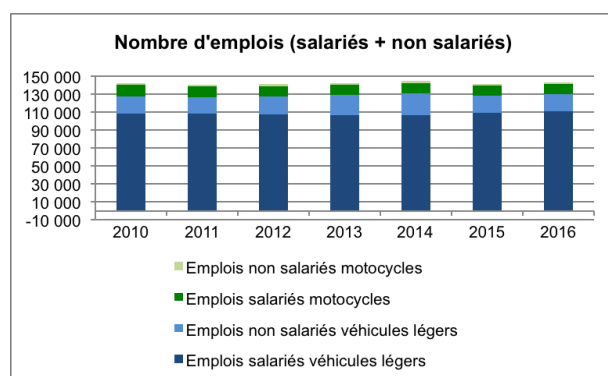


Figure 4 : évolution des emplois (salariés + non-salariés) de la réparation automobile

Source : ACOSS + Eurostat

Hors automobile, après plusieurs années d'augmentation, le nombre d'entreprises et l'emploi ont connu une nette chute après le « pic » de 2014, essentiellement due à la régression du nombre d'entreprises et de l'emploi dans les secteurs de la réparation d'ordinateurs et du mobilier-décoration. Le chiffre d'affaires est quant à lui en légère hausse depuis 2012, tant pour les réparateurs d'équipements électriques et électroniques - gris, brun et blanc - (+ 6 %) que pour les autres réparateurs (+ 8 %).

A noter, qu'outre la réparation des équipements de communication, deux autres segments de la réparation semblent progresser de façon plus inattendue : les équipements bruns (électronique grand public) ainsi que la réparation de chaussures et d'articles en cuir.

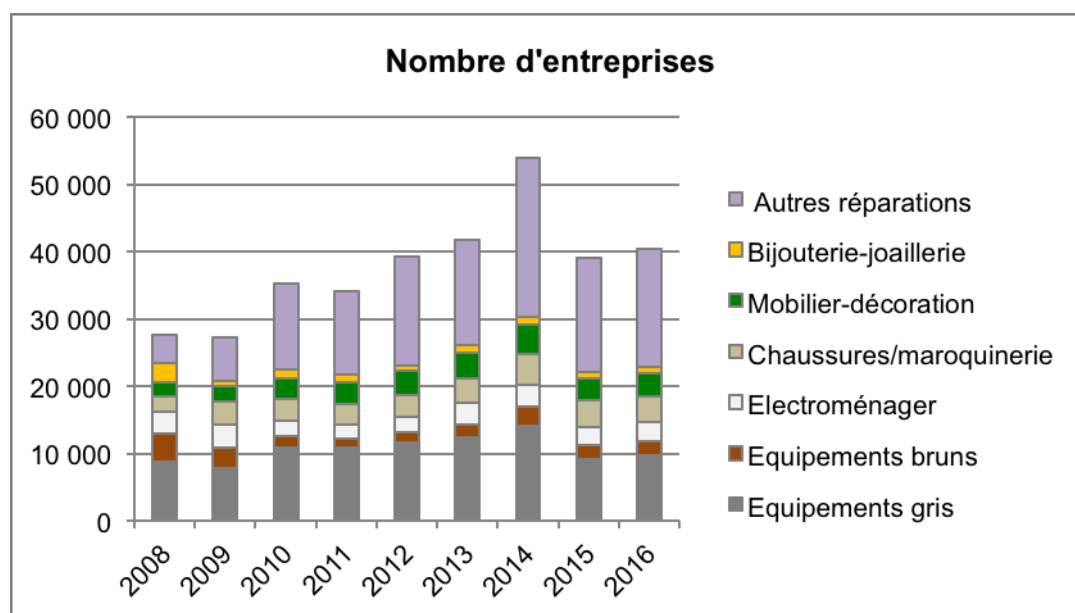


Figure 6 : évolution du nombre d'entreprises de réparation hors automobile

Source : Eurostat

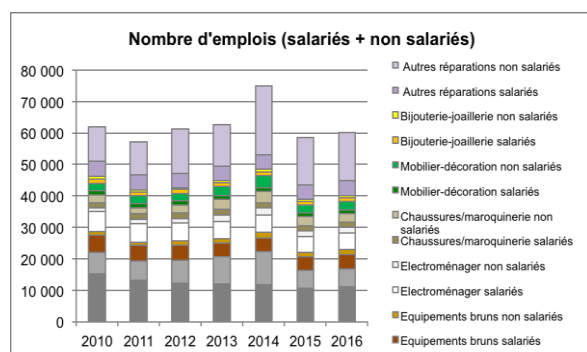


Figure 7 : évolution des emplois de la réparation hors automobile

Source : ACOSS + Eurostat

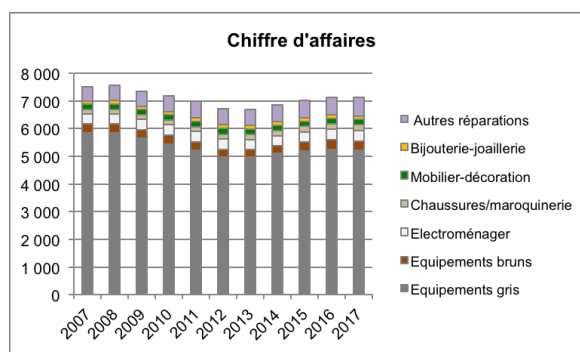


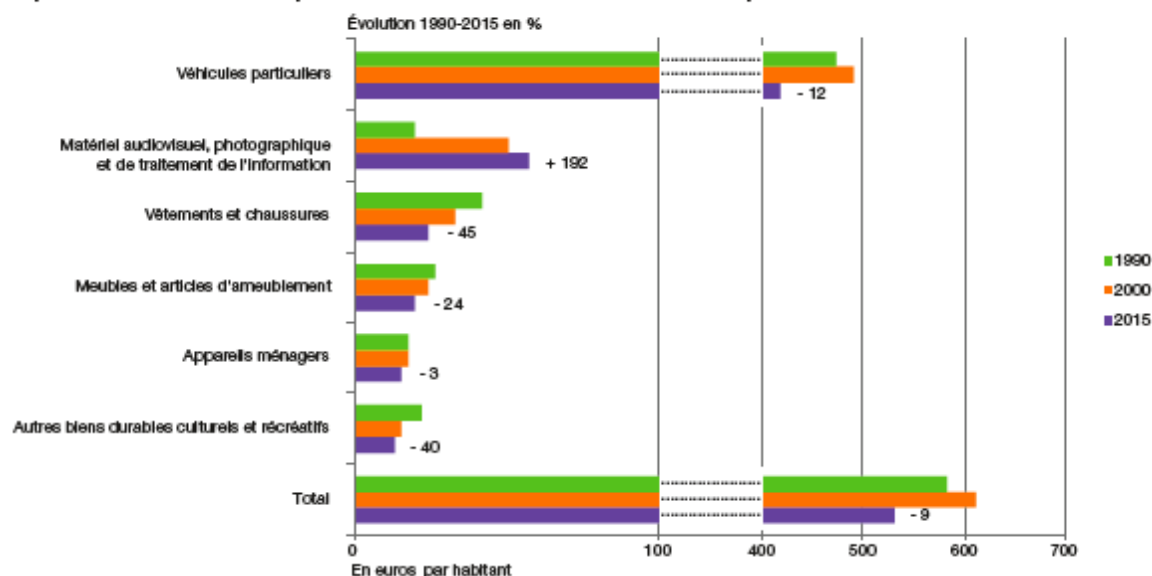
Figure 8 : évolution du chiffre d'affaires de la réparation hors automobile

Source : INSEE

Remarque : « Autres réparations » correspond ici à la sous-classe NAF 95.29Z, réparation d'autres biens personnels et domestiques qui comprend la réparation de cycles, la réparation et la transformation d'articles d'habillement, la réparation d'articles de sport (à l'exclusion des fusils pour le tir sportif) et de matériel de camping, la réparation d'instruments de musique et l'accordage de pianos, la réparation de jouets, la réparation de livres et d'autres articles personnels et domestiques.

Il est intéressant de mettre en perspective ces évolutions avec l'évolution des dépenses de consommation des Français en matière de réparation : d'après l'édition 2017 des « 10 indicateurs pour le suivi de l'économie circulaire » publié par le Service de l'Observation et des Statistiques (SOeS) du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, ces dépenses sont en diminution pour la plupart des biens depuis 1990, à l'exception du matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'information pour lequel l'augmentation des dépenses est sans doute à mettre en lien avec le développement de ce type d'équipements électroniques et notamment des tablettes et smartphones.

Dépenses de consommation par habitant consacrées à l'entretien et à la réparation



Note : consommation effective des ménages par fonction en volume aux prix de l'année précédente chaînés. La catégorie « vêtements, chaussures » comprend également les dépenses de nettoyage et de location. Dépenses d'entretien et de réparation des logements non incluses.
Champ : France entière.

Sources : Insee (comptes nationaux, base 2010), Insee (estimations de population 1990, 2000, 2015). Traitements : SOeS, 2016

Figure 9 : évolution des dépenses de consommation des Français en matière d'entretien-réparation

Source : « 10 indicateurs pour le suivi de l'économie circulaire » - Edition 2017 - SOeS

Tableau 2 : évolution du nombre d'entreprises de réparation (source Eurostat – données NAF réparateurs uniquement)

Nombre d'entreprises (dont ESS)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	% 2016	2012-2016 ¹
Véhicules Légers	41 600	41 241	47 658	45 331	49 981	52 878	54 510	50 854	51 302	53%	3%
Motocycles	5 124	5 136	5 800	6 002	6 081	5 811	6 737	5 969	5 765	6%	-5%
Total Automobile	46 724	46 377	53 458	51 333	56 062	58 689	61 247	56 823	57 067	59%	2%
Eqt. Gris (ordinateurs)	7 772	7 365	10 617	10 476	11 068	11 845	13 309	8 484	8 905	9%	-20%
Eqt. Gris (téléphones)	984	406	282	338	523	627	808	652	839	1%	60%
Eqt. Bruns	4 218	3 154	1 720	1 401	1 610	1 877	2 764	2 121	2 136	2%	33%
Electroménager	3 313	3 406	2 209	1 997	2 274	3 125	3 376	2 760	2 839	3%	25%
Sous-total EEE	16 287	14 331	14 828	14 212	15 475	17 474	20 257	14 017	14 719	15%	-5%
Chaussures et maroquinerie	2 129	3 464	3 352	3 224	3 284	3 591	4 471	3 862	3 811	4%	16%
Mobilier et décoration	2 260	2 210	2 953	3 166	3 532	3 909	4 354	3 214	3 409	3%	-3%
Horlogeries-bijouteries	2837	821	1 300	1 064	856	1 179	1 176	998	933	1%	9%
Autres réparations-95.29 Z ²	4091	6472	12789	12391	16164	15520	23661	17019	17586	18%	9%
TOTAL hors automobile	27 604	27 298	35 222	34 057	39 311	41 673	53 919	39 110	40 458	41%	3%
TOTAL	74 328	73 675	88 680	85 390	95 373	100 362	115 166	95 933	97 525	100%	2%

Tableau 3 : évolution du nombre d'établissements employeurs (source ACOSS – données NAF réparateurs uniquement)

Nombre d'établissements employeurs	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	% 2017	2012-2017
Véhicules Légers	25 551	26 001	26 468	26 876	27 293	27 584	27 754	28 016	28 560	29 289	29 850	76%	8%
Motocycles	3 452	3 589	3 567	3 507	3 445	3 352	3 237	3 179	3 157	3 153	3 145	8%	-6%
Sous-total Automobile	29 003	29 590	30 035	30 383	30 738	30 936	30 991	31 195	31 717	32 442	32 995	84%	7%
Eqt. Gris (ordinateurs)	1 562	1 563	1 509	1 473	1 416	1 354	1 327	1 351	1 372	1 372	1 381	3%	2%
Eqt. Gris (téléphones)	107	114	118	128	143	152	151	172	188	232	274	1%	80%
Eqt. Bruns	1 006	920	855	838	805	754	680	621	596	576	549	1%	-27%
Electroménager	983	974	953	966	945	927	892	868	856	887	873	2%	-6%
Sous-total EEE	3 658	3 571	3 435	3 405	3 309	3 187	3 050	3 012	3 012	3 067	3 077	8%	-3%
Chaussures et maroquinerie	883	914	930	947	969	990	1 010	994	1 001	1 014	989	3%	0%
Mobilier et décoration	655	660	638	612	606	585	538	478	451	432	393	1%	-33%
Horlogeries-bijouteries	296	309	300	307	306	309	292	290	280	281	267	1%	-14%
Autres réparations-95.29 Z	1 979	1 984	1 960	1 963	1 934	1 918	1 882	1 893	1 846	1 796	1 786	5%	-7%
TOTAL hors automobile	7 471	7 438	7 263	7 234	7 124	6 989	6 772	6 667	6 590	6 590	6 512	16%	-7%
TOTAL	36 474	37 028	37 298	37 617	37 862	37 925	37 763	37 862	38 307	39 032	39 507	100%	4%

¹ Pourcentages calculés entre les années 2012 et 2016 ou 2017 afin de qualifier l'évolution du secteur depuis le précédent panorama de l'offre de la réparation (édition 2014).

² Le code 9529Z regroupe les vélos, articles textiles, équipements de sport et de camping, livres, instruments de musique, jouets, autres biens domestiques et personnels

Tableau 4 : évolution des effectifs salariés (source ACOSS – données NAF réparateurs uniquement)

Effectifs salariés	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	% 2017	2012-2017
Véhicules Légers	104 355	105 828	106 667	108 699	108 474	106 988	106 354	106 947	109 211	110 865	112 979	73%	6%
Motocycles	13 485	13 681	13 168	12 706	12 350	11 645	11 105	10 983	10 996	11 216	11 380	7%	-2%
Total Automobile	117 840	119 509	119 835	121 405	120 824	118 633	117 459	117 930	120 207	122 081	124 359	80%	5%
Eqt. Gris (ordinateurs)	14 599	13 920	12 899	12 106	10 391	9 753	9 590	9 399	9 017	8 985	9 742	6%	0%
Eqt. Gris (téléphones)	3 022	3 438	3 248	3 157	2 823	2 548	2 537	2 481	1 620	2 182	2 283	1%	-10%
Eqt. Bruns	6 853	6 194	5 899	5 608	4 970	4 775	4 324	4 367	4 391	4 566	4 602	3%	-4%
Electroménager	6511	6757	6218	6199	5899	5695	5438	5280	5050	5329	5312	3%	-7%
Sous-total EEE	30 985	30 309	28 264	27 070	24 083	22 771	21 889	21 527	20 078	21 062	21 939	14%	-4%
Chaussures et maroquinerie	1 624	1 648	1 647	1 664	1 713	1 735	1 723	1 726	1 727	1 715	1 698	1%	-2%
Mobilier et décoration	1 514	1 534	1 424	1 350	1 334	1 275	1 213	1 123	1 097	1 084	986	1%	-23%
Horlogeries-bijouteries	1 173	1 162	1 136	1 181	1 190	1 214	1 179	1 192	1 169	1 138	1 078	1%	-11%
Autres réparations-95.29 Z	5 193	5 090	5 005	4 923	4 712	4 485	4 511	4 621	4 518	4 623	4 818	3%	7%
Total hors automobile	40 489	39 743	37 476	36 188	33 032	31 480	30 515	30 189	28 589	29 622	30 519	20%	-3%
TOTAL	158 329	159 252	157 311	157 593	153 856	150 113	147 974	148 119	148 796	151 703	154 878	100%	3%

Tableau 5 : évolution des emplois non-salariés (source Eurostat – données NAF réparateurs uniquement)

Effectifs non salariés	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	% 2016	2012-2016
Véhicules Légers	19 059	17 985	20 007	23 174	24 325	19 137	19 138	37%	-4%
Motocycles	1 959	2 065	2 512	1 925	2 861	2 077	2 074	4%	-17%
Total Automobile	21 018	20 050	22 519	25 099	27 186	21 214	21 212	41%	-6%
Eqt. Gris (ordinateurs)	6 652	6 116	7 055	8 201	9 761	5 273	5 323	10%	-25%
Eqt. Gris (téléphones)	73	70	199	274	532	359	396	1%	99%
Eqt. Bruns	1 177	989	1 321	1 546	1 995	1 396	1 425	3%	8%
Electroménager	1 124	1 304	1 434	2 116	2 322	1 747	1 800	3%	26%
Sous-total EEE	9 026	8 479	10 009	12 137	14 610	8 775	8 944	17%	-11%
Chaussures et maroquinerie	2 567	2 031	2 580	3 105	3 539	2 818	2 724	5%	6%
Mobilier et décoration	2 378	2 429	2 433	3 019	3 844	2 649	2 835	5%	17%
Horlogeries-bijouteries	977	730	643	542	912	718	669	1%	4%
Autres réparations-95.29 Z	10 924	10 532	14 243	13 331	21 992	15 021	15 410	30%	8%
Total hors automobile	30 044	28 529	32 528	37 236	41 796	29 989	30 156	58%	-7%
TOTAL	46 890	44 251	52 427	57 233	72 083	51 195	51 794	100%	-1%

Tableau 6 : évolution du chiffre d'affaires (source INSEE – données NAF réparateurs uniquement)

Chiffre d'affaires	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	% 2017	2012-2017
Véhicules Légers	13 677	14 373	14 217	15 113	15 722	15 962	16 332	16 461	17 034	17 856	18 870	71%	18%
Motocycles	408	418	398	434	469	484	478	477	488	504	545	2%	13%
Sous-total Automobile	14 085	14 791	14 615	15 547	16 192	16 446	16 810	16 938	17 523	18 361	19 416	73%	18%
Eqt. Gris (ordinateurs)	5 144	5 138	4 961	4 754	4 554	4 432	4 387	4 440	4 539	4 562	4 492	17%	1%
Eqt. Gris (téléphones)	709	700	683	682	655	546	592	671	660	692	715	3%	31%
Eqt. Bruns	306	326	321	316	299	271	259	273	318	346	334	1%	23%
Electroménager	375	373	373	383	379	369	366	360	363	380	398	2%	8%
Sous-total EEE	6 534	6 536	6 338	6 134	5 888	5 618	5 604	5 744	5 881	5 980	5 939	22%	6%
Chaussures et maroquinerie	150	158	160	168	177	186	190	193	198	203	206	1%	11%
Mobilier et décoration	206	201	191	195	203	201	194	187	187	186	182	1%	-9%
Horlogeries-bijouteries	109	115	112	118	122	128	125	126	129	127	126	0,5%	-1%
Autres réparations-95.29 Z	519	540	552	575	589	587	587	593	618	642	674	3%	15%
TOTAL hors automobile	7 518	7 550	7 354	7 190	6 979	6 720	6 700	6 844	7 012	7 137	7 128	5%	6%
TOTAL	21 603	22 341	21 969	22 738	23 171	23 166	23 511	23 781	24 535	25 498	26 544	100%	15%

2.3. Conclusions et recommandations

2.3.1. Des efforts d'accompagnement à poursuivre

Les échanges avec les experts montrent que les réparateurs, en particulier les petits réparateurs indépendants, restent confrontés à des difficultés récurrentes quel que soit le secteur considéré (à l'exception de l'automobile), notamment :

- la baisse du prix des produits neufs rendant la réparation peu compétitive pour les produits d'entrée de gamme,
- le prix élevé des pièces détachées,
- des pratiques d'échange standard encore très répandues dans la plupart des secteurs,
- des forfaits sous garantie jugés insuffisants par les réparateurs agréés,
- des difficultés persistantes d'accès aux documentations techniques pour certains produits,
- un déficit de main d'œuvre qualifiée et capable de s'adapter aux évolutions des métiers de la réparation.

Des leviers d'actions ont déjà été identifiés lors d'études précédentes, notamment pour réduire le coût de la réparation et la rendre plus accessible pour les consommateurs (par exemple : mise en place de crédits d'impôts ou extension des dispositifs de chèques emplois services aux services de réparation). Toutes les mesures visant à sensibiliser les consommateurs aux bénéfices de la réparation et à favoriser la visibilité des réparateurs (annuaire des réparateurs, label Répar'acteurs®, journées de la réparation ou projet d'affichage d'un indice de réparabilité des produits électriques et électroniques) contribuent aussi à stimuler la demande.

La mise en place d'une garantie obligatoire de trois mois sur les réparations (déjà pratiquée par de nombreux réparateurs) pourrait également rassurer les consommateurs.

Par ailleurs plusieurs mesures de la Feuille de Route Economie Circulaire, comme le renforcement des obligations des fabricants et distributeurs en matière d'affichage de la durée de disponibilité des pièces détachées, le fait de fixer des objectifs de réparation aux filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) ou d'inciter les éco-organismes de ces filières à financer le diagnostic de réparation devraient impulser une nouvelle dynamique en faveur de la réparation.

Selon certains des experts interrogés, il serait également opportun de :

- favoriser la structuration des réparateurs au sein d'un organisme professionnel indépendant (ou de plusieurs organismes sectoriels) ;
- continuer à favoriser les actions de formation auprès des réparateurs indépendants pour leur permettre de s'adapter aux évolutions de leurs métiers et de diversifier leur offre de réparation (comme le font déjà bon nombre de réparateurs d'équipements bruns, blancs ou gris) ;
- favoriser l'échange de documents techniques entre fabricants et réparateurs indépendants en s'inspirant des règlements adoptés au sein du secteur automobile mais également pour offrir aux consommateurs une plus grande latitude de choix de leur atelier de réparation et des pièces de rechange à utiliser (neuves ou de réemploi) ;
- interdire les pratiques de certains fabricants visant à verrouiller la réparation en empêchant l'accès à certaines pièces ou logiciels de diagnostics pour garantir un véritable « droit à la réparation » ;
- mettre en place des mesures réglementaires pour lutter contre l'obsolescence logicielle.

2.3.2. Des questions à approfondir

D'après les échanges menés avec les experts, deux problématiques prioritaires semblent mériter un approfondissement :

1. **L'importance relative des remplacements à neuf** par rapport à la réparation et le devenir des produits échangés (réparation ? revente sur d'autres marchés ? recyclage ?).
2. Les **flux européens et internationaux de produits à réparer**, et de l'importance croissante selon certains experts de la délocalisation des réparations hors de France.

Il pourrait également être intéressant :

- d'approfondir les pratiques des fabricants en matière de réparation ;
- d'évaluer l'impact environnemental des actes de réparation ;
- d'étudier l'évolution de la durée d'usage, de la fiabilité perçue et des pratiques de consommation (fréquence de renouvellement, recours à la réparation, choix de produits neufs ou d'occasion) à l'égard des équipements électriques et électroniques et autres équipements stratégiques.

Sigles et acronymes

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
ACOSS	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
ALISSE	Statistiques structurelles d'entreprises
APCMA	Association Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat
APRM	Activité Principale au Répertoire des Métiers
APE	Activité Principale Exercée
B2B	Business to Business
CA	Chiffre d'Affaires
CITI	Classification internationale type, par industrie
DGE	Direction Générale des Entreprises
DGPR	Direction Générale de la Prévention des Risques
DLPAJ	Direction des Libertés Publiques et des Affaires Juridiques
EAP	Enquête Annuelle de Production
EEE	Equipements Electriques et Electroniques
ESA	Enquête Sectorielle Annuelle
ESANE	Élaboration des Statistiques ANnuelles d'Entreprise
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FEDELEC	Fédération des électriciens et électroniciens
FIEEC	Fédération des industries électriques, électroniques et de communication
GEM	Gros Electro Ménager
GIFAM	Groupement Interprofessionnel des Fabricants d'Appareils d'Equipements Ménagers
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
ISM	Institut Supérieur des Métiers
NACE	Nomenclature d'Activité Européenne
NAFA	Nomenclature des Activités Françaises de l'Artisanat
NAF	Nomenclature d'Activité Française
PEM	Petit Electro Ménager
RNA	Répertoire National des Associations
RNM	Répertoire National des Métiers
RSI	Régime Social des Indépendants
SIMAVELEC	Syndicat des industriels de matériels audiovisuels électroniques
VL	Véhicules Légers

Glossaire

- **Autoréparation** : l'autoréparation est l'acte de réparer un bien soi-même, potentiellement à l'aide d'outils et de conseils préalables. Elle inclut généralement la co-réparation, réparation, également appelée réparation assistée, lors de laquelle une personne externe intervient pour conseiller le réparateur (ex : Repair café®, atelier d'autoréparation).
- **Équipements blancs** : gros et petit équipements électroménagers, froid et hors froid (réfrigérateurs, congélateurs, lave-linges, lave-vaisselles, sèche-cheveux, grille-pains, etc.).
- **Équipements bruns** : équipements audiovisuels (Hi-Fi, TV, vidéo, photo...).
- **Équipements gris** : matériel informatique, téléphones et consoles de jeu.
- **Reconditionnement** : le reconditionnement est la remise en état d'un équipement ne nécessitant pas d'activité de réparation particulière. Les actes de reconditionnement peuvent être les suivantes : inspection visuelle, procédure de test, effacement des données (informatique, téléphonie), mise à jour soft (informatique, téléphonie), retrait identification possesseur précédent (étiquettes...), reconditionnement esthétique, association d'accessoires.
- **Réemploi** : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus (Article L. 541-1-1 du code de l'environnement).
- **Réparation sans changement de propriétaire** : réparation de bien domestique ou professionnel, réalisée à la demande du détenteur et n'entraînant pas de changement de propriétaire.
- **Réparation avec changement de propriétaire** : réparation de bien domestique ou professionnel cédé par son détenteur à un réparateur ou à un acteur intermédiaire, puis réparé et revendu comme bien d'occasion à un nouveau détenteur.
- **Réparateurs indépendants** : petites entreprises de réparation (généralement unipersonnelles ou avec moins de dix salariés), dont la clientèle est majoritairement des particuliers. Répartis sur l'ensemble du territoire national, avec un rayon d'intervention très local (rarement plus de 50 km), ces réparateurs indépendants peuvent être :
 - agréés par un ou plusieurs fabricants pour la réparation d'équipements sous-garantie : on les désigne alors souvent sous le terme de stations techniques ou de centres de services agréés ;
 - non agréés : ces derniers ne réalisent que des réparations hors garantie.
- **Réparateurs industriels** : entreprises industrielles avec de multiples activités, dont la maintenance et la réparation multi-produits. Ils possèdent plusieurs sites à l'échelle nationale et/ou internationale et ne sont généralement pas en contact avec le consommateur (ou alors via une filiale ou un site internet dédié).
- **Réseau national de réparation** : entreprises de réparation d'envergure régionale ou nationale, du type la Compagnie du SAV ou Solvarea, elles interviennent majoritairement sur de la réparation sous garantie pour le compte de la grande distribution, de sites de vente en ligne et d'assurances et, de façon très marginale, hors-garantie et en direct pour le client particulier.
- **Réparabilité** : capacité technique d'un produit à être réparé.
- **Réutilisation** : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau (Article L. 541-1-1 du code de l'environnement).
- **Sites internet de réparation** : sites internet qui jouent un rôle d'intermédiaire entre consommateurs et réparateurs en proposant des réparations via un réseau de sous-traitants réparateurs indépendants intervenant soit à domicile (en cas d'équipements non transportables, GEM notamment), soit par un système d'envoi par courrier ou réseau du type relais colis pour les petits équipements (ex : smartphones, ordinateurs).

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition Écologique et Solidaire et du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.

PANORAMA 2018 DE L'OFFRE DE RÉPARATION EN FRANCE

La réparation, en permettant de prolonger l'usage des objets par son détenteur, retarde le geste d'abandon et donc l'apparition de déchets et réduit l'extraction de nouvelles ressources.

Dans le cadre de la mission de suivi des actions de prévention confiée à l'ADEME par l'Etat, et après les précédentes éditions publiées en 2007, 2010, 2012 et 2014, cette nouvelle édition du panorama de l'offre de réparation en France dresse un tableau de bord actualisé permettant d'évaluer et de suivre l'offre de la réparation sur le territoire français.

Au total, le secteur de la réparation en France représente environ 126 000 entreprises, 226 000 emplois (dont 152 000 emplois salariés et 74 000 emplois non salariés) pour un chiffre d'affaires total d'environ 26 milliards d'euros (hors part de chiffre d'affaires des distributeurs impliqués dans une activité de réparation).

L'édition 2018 confirme le poids prépondérant de la réparation automobile, qui représente environ 60% du nombre d'entreprises, 80% des emplois salariés et plus de 70% du chiffre d'affaires global de l'offre de réparation en France.

La réparation des équipements électriques et électroniques représente le deuxième secteur le plus important devant les réparateurs de vêtements et chaussures, de meubles et d'éléments de décoration, de biens électroménagers et d'équipements « bruns » (image et son).

L'offre de réparation en France :

Environ 126 000 entreprises

226 000 emplois

*Un chiffre d'affaires de
26 milliards d'euros*



www.ademe.fr

